



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

SNUipp-FSU

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26

CTSD du 30 01 2018

L'un des points à l'ordre du jour de ce CTSD est l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré public. Le SNUipp-FSU souhaite appeler l'attention du comité sur quelques points.

Sur le paritarisme :

La date retenue au mois de janvier n'est pas pertinente puisqu'elle ne permet pas de respecter les délais réglementaires pour la transmission des documents de travail aux délégués du personnel. Outre l'oubli de la page faisant apparaître la liste des fermetures de classe dans le document préparatoire au CDEN initialement envoyé, une nouvelle mouture des documents nous est parvenue vendredi soir dernier, soit un jour ouvré avant la tenue de la présente réunion, ce qui n'est évidemment pas acceptable. De plus, de nombreuses données sont à ce jour encore inconnues des membres du comité, notamment concernant les fermetures envisagées suite à la création de l'école de Maubec.

Sur les conventions ruralité :

Le SNUipp-FSU exprime ses regrets quant à l'absence d'information pour les réunions préparatoires qui devaient se tenir en amont de l'élaboration des conventions ruralité. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous vous étiez engagé à nous tenir informé de l'évolution de la situation, à ce jour, nous n'avons eu aucune information.

Sur le dispositif CP dédoublés :

Mesure phare de notre ministre, la mise en œuvre des CP dédoublés par redéploiement doit être regardée dans un ensemble plus vaste. Outre le fait qu'elle se fait au détriment du tout jeune dispositif PMC qui, pas encore évalué, doit déjà être remis en question (1/4 des postes vont disparaître à cette rentrée 2018), elle tend à absorber l'ensemble des moyens au détriment de tout le reste : effectifs hors CP, remplacement, formation, scolarisation des TPS, RASED, etc. Par ailleurs, certaines décisions locales laissent perplexes. Dans certaines écoles, il y aurait des CP dédoublés seulement sur les fondamentaux, le reste du temps les enseignants deviendraient Maître+. Quelle égalité entre les élèves de REP ? Certains auraient une classe dédoublée à plein temps, d'autres à temps partiel ? Que signifie dédoubler sur les fondamentaux ? A d'autres endroits, l'on décide de dédoubler le CP d'une école à moyen constant, forçant ainsi à augmenter les effectifs dans les autres niveaux et à ne pas scolariser les TPS (mesure pourtant annoncée comme prioritaire en REP). Ces applications ne seraient pas conformes aux annonces ministérielles. Encore une fois, il y aurait un décalage entre les effets d'annonce et la mise en œuvre sur le terrain.

Sur les fusions d'écoles :

La fusion des écoles entraînant la création de grosses structures supérieures à 10 classes est un non sens pédagogique. Sur le papier cela permet évidemment de mutualiser les moyens comme si cette mutualisation et la recherche de l'efficacité étaient une fin en soi. Notre métier est fondé sur la nécessaire concertation entre les acteurs qui se fait au quotidien, de manière informelle mais très réactive. Dans des structures trop importantes, ce travail d'équipe fondamental est mis à mal par des lourdeurs administratives inhérentes à la taille démesurée des écoles. Ceux qui considèrent que cela fonctionne mieux que dans des unités d'enseignement plus raisonnables ont forcément perdu de vue la réalité du terrain, si tant est qu'ils l'aient côtoyée un jour, et n'ont jamais eu à gérer la prise en charge des EBEP. Par ailleurs, le SNUipp-FSU regrette le manque d'informations données aux agents concernées par ces mesures de fusion.

Sur les postes spécialisés et l'inclusion :

La réforme du CAPPEI nie la spécificité des postes spécialisés et donc des besoins particuliers des élèves. Le CAPSAIS est devenu CAPA-SH en 2004 pour devenir le CAPPEI en 2017. Au-delà des querelles d'acronyme qui ne font plus rire personne, sauf peut-être encore les experts du ministère qui enverront leurs enfants dans des écoles bien privées et protégées, on est passé de 750 heures de formation à 400h pour finir à 300 heures. Car on sait bien que les 100h de formation en stage MIN n'auront pas lieu pour la très grande majorité des personnels concernés. La FSU vous propose donc une solution encore plus efficace : supprimer la formation spécialisée et décréter que tout enseignant est qualifié. N'est-ce pas cette logique de l'exigence inclusive qui est à l'œuvre ? A l'instar de la grenouille plongée dans l'eau qui chauffe progressivement et finira par être bouillie par son atonie, le ministère espère modifier en profondeur le système par petites touches et de manière progressive afin que les acteurs s'adaptent et finissent par intégrer la nouvelle norme, celle de la contrainte budgétaire au départ injustifiée mais tellement indiscutable. Ainsi « l'inclusion forcée » à moyens constants va se poursuivre. A ce propos, le SNUipp-FSU s'inquiète de la logique sous-jacente à d'éventuelles conventions avec l'ARS qui se proposeraient de créer graduellement des unités inclusives au sein des écoles en remplacement des IME et ITEP. A l'heure où les places manquent cruellement sur le département, la suppression d'1,75 postes en classe IME/ITEP a de quoi interroger. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous apporter des précisions sur ce sujet et fournir quelques garanties quant au maintien des postes IME/ITEP dans le département ?

Sur les postes RASED et la difficulté scolaire :

Les RASED sont toujours aussi exsangues et le nombre de postes ouvert au concours diminue fortement. Pas un poste de RASED créé dans la Drôme. Pourtant, partout les besoins existent et sont attestés. Mais non ! Les choix opérés restent dans une logique qui conduit à ce que dans notre département, les psychologues scolaires soient condamnés à gérer des secteurs de plus de 2000 élèves. Au moment où l'on nous somme de lutter contre la difficulté scolaire, les Réseau d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté semblent disparaître peu à peu et se dissoudre dans des dispositifs ressource avant tout subordonnés à des stratégies de mutualisation. Face à la montée des problématiques liées aux EBEP et notamment des élèves à comportement perturbateur, les maîtres G ayant disparu du paysage drômois, rien d'étonnant donc à voir se multiplier les « cataplasmes » au travers des accompagnements par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Il faut dire qu'un AVS, moins formé, moins qualifié, moins payé, coûte évidemment moins cher que des enseignants spécialisés, formés, qualifiés et payés dignement. N'est-ce pas cette dignité qui manque à notre système éducatif pour enfin se détacher de cette insupportable reproduction dénoncée il y a déjà un demi-siècle ?

Sur les postes de remplacement :

Le remplacement est lui aussi toujours en berne. Pas un seul poste de créer dans les propositions faites à ce CT. Ainsi, la formation continue va-t-elle se cantonner à peau de chagrin comme depuis de trop nombreuses années ? Or, cette formation est la condition indispensable pour voir évoluer les pratiques enseignantes, évolution que l'institution appelle de ses vœux et souhaiterait donc voir s'opérer par magie ! La continuité du service sera mise à mal ça et là au gré des pics de congé maladie. Cette même continuité du service qui justifie le dispositif « brise grève » du SMA n'a plus autant d'importance lorsqu'elle trouve sa justification dans l'absence chronique des moyens en remplacement. Le jour de carence ne fera que substituer l'augmentation des congés longs à la diminution des congés courts, augmentant d'autant plus les besoins en remplacement, au détriment des élèves, des parents usagers du service public et évidemment des personnels malades qui vont voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Dans la Drôme, pour le SNUipp-FSU 26, sur la base des chiffres communiqués par l'administration, il serait nécessaire de créer :

- 30 postes en élémentaire, 37 en maternelle, 12 en primaire, plus d'une vingtaine en REP afin d'ouvrir des classes et réduire de manière sensible les effectifs ;
- 20 postes de TR pour restaurer une formation continue digne de ce nom tout en garantissant la continuité du service public d'éducation ;
- 38 postes de RASED pour permettre un vrai maillage du territoire.

Les utopistes, ce n'est pas nous. Nous sommes parfaitement réalistes et lucides sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation de notre école et faire en sorte que la privatisation larvée, objectif insidieux des politiques néolibérales, soit définitivement mise au rebut.

Les vendeurs de rêves sont ceux qui pensent que le saupoudrage et les effets d'annonce vont suffire à maintenir à flot le service public d'éducation, berner les citoyens et enterrer ce qu'ils appellent « la grogne », qui n'est rien d'autre que le cri du cochon pour rappel !

Les idéologues sont ceux qui pensent que la logique humaniste doit constamment être subordonnée à la logique comptable. Logique d'ailleurs parfaitement dévoyée lorsqu'il s'agit d'évoquer les problèmes de fraude fiscale et du manque de recettes pour l'État.

Ainsi les acteurs locaux que sont les enseignants que nous représentons ne pourront se satisfaire de gérer la pénurie. Là où le SNUipp-FSU demande des ouvertures de classes, permettant de faire diminuer sensiblement les effectifs afin que l'inclusion, la différenciation pédagogique, la gestion des EBEP puissent se faire de manière positive pour les élèves et leurs enseignants, le ministère, lui, fait le choix de mettre des moyens uniquement dans les CP de REP dans une logique de pure communication. Quel que soit l'impact positif de ce dispositif, il ne pourra compenser à lui seul tous les manques qui viennent d'être évoqués.